



DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze juillet, à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le 4 juillet deux mille vingt-deux, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Nicole GIRARD, Maire.

PRESENTS : Nicole GIRARD. Sonia HAQUET. Michel LE FAOU. Michèle NOUGUIER. Philippe GUILLOT. Guy HONORAT. Marc CHABERT. Isabelle KIN. Pierre VOLTAIRE. Amélie BERGER. Valérie BOUNIAS.

EXCUSES : Bérengère LOISEL-MONTAGNE (procuration donnée à Sonia HAQUET). Jean-Louis DELPIANO (procuration donnée à Philippe GUILLOT). Dominique GIRAUD-LE FAOU (procuration donnée à Michel LE FAOU). Thomas BIDON (procuration donnée à Nicole GIRARD). José TUR (procuration donnée à Valérie BOUNIAS). Béatrice VELASCO (procuration donnée à Isabelle KIN). Claudine PEUCH (procuration donnée à Marc CHABERT).

ABSENT : Maxime DAUPHIN.

Secrétaire de séance : Sonia HAQUET

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

➤ N° 22-2022 : Finances – Sortie de biens de l’inventaire communal	APPROUVEE
➤ N° 23-2022 : Finances – Fonds de concours 2022-LMV	APPROUVEE
➤ N° 24-2022 : Finances – Participation fonds d’aide aux jeunes – Département de Vaucluse	APPROUVEE
➤ N° 25-2022 : Finances – Attribution 2022 d’une subvention exceptionnelle au Collège Clovis Hugues	APPROUVEE
➤ N° 26-2022 : Finances – Renouvellement convention OCV – ALSH	APPROUVEE
➤ N° 27-2022 : Finances – Travaux ASCO CABEDAN NEUF – Financement travaux filiole « Quartier Bel Air »	APPROUVEE
➤ N° 28-2022 : Fiscalité – Exonération taxe foncière propriétés bâties constructions nouvelles à usage d’habitation	APPROUVEE
➤ N° 29-2022 : Redevance occupation du domaine public – ORANGE	APPROUVEE
➤ N° 30-2022 : Affaires scolaires – Approbation du coût de la scolarisation d’un enfant – Année scolaire 2021-2022	APPROUVEE
➤ N° 31-2022 : Modification des délégations consenties au maire par le conseil municipal	APPROUVEE
➤ N° 32-2022 : Marchés des producteurs – Renouvellement convention de gestion avec l’association « Le Marché des Taillades »	APPROUVEE
➤ N° 33-2022 : Recensement de la population – Désignation d’un coordonnateur communal	APPROUVEE